

LA MRC VERSERA 200 000 \$ SUR 4 ANS À LA FONDATION SÉTHY POUR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS EN HAUTE-YAMASKA

Granby, 30 octobre 2020 – La MRC de La Haute-Yamaska renouvelle son partenariat avec la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) afin de contribuer au maintien de la biodiversité et l'intégrité écologique des milieux boisés et humides à l'échelle de son territoire. La MRC versera ainsi une aide financière de 50 000 \$ par année, sur une période de quatre ans, à la Fondation SÉTHY pour réaliser son plan d'action 2020-2023 de conservation des milieux naturels.

Par le fait même, l'appui financier de la MRC permettra à la Fondation SÉTHY de poursuivre les démarches de conservation volontaire et légale afin d'augmenter la superficie de milieux naturels protégés en Haute-Yamaska, en priorisant la conservation des grandes tourbières et des corridors de connectivité. Tous ces objectifs rejoignent d'ailleurs le point central du Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 de la MRC.

« La protection et l'utilisation durable des grandes tourbières du territoire et des corridors écologiques sont primordiales pour faire face aux changements climatiques, ce qui est la pierre d'assise de notre PDE. Pour assurer la conservation de ces milieux naturels, la collaboration des propriétaires ainsi que des organismes locaux est essentielle. Elle nécessite également des démarches d'accompagnement comme celles réalisées sur le terrain par la Fondation SÉTHY et ses partenaires par le passé pour sensibiliser les propriétaires à préserver des boisés et des milieux humides d'intérêt de notre territoire, notamment dans la ceinture verte du Parc national de la Yamaska et dans la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford », de dire M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Pour les prochaines années, la Fondation SÉTHY entend mettre en œuvre un plan d'action reposant sur quatre grandes orientations, soit :

1. Conserver les milieux naturels d'intérêt du territoire de la Haute-Yamaska;
2. Mettre en place des mesures de conservation durable des milieux naturels d'intérêt;
3. Restaurer l'intégrité écologique des milieux naturels d'intérêt pour préserver leur fonction écologique et leur rôle dans le maintien de la biodiversité;
4. Sensibiliser et informer les citoyens et citoyennes, dont les propriétaires de milieux naturels dans leurs efforts de protection de l'environnement.

« Ces quatre orientations ont été établies en prenant en considération les changements climatiques, l'étalement urbain et la prolifération des espèces exotiques envahissantes. Tous ces facteurs combinés menacent sérieusement l'écologie planétaire. C'est pourquoi, à la Fondation SÉTHY, nous mettrons en œuvre notre plan d'action avec, comme leitmotiv, penser globalement et agir régionalement. Grâce à la MRC et nos partenaires, nous poursuivons notre mission en augmentant les superficies de terres protégées dédiées à la conservation. De plus, en priorisant les milieux abritant des espèces vulnérables ou menacées, les actions posées par l'équipe de la Fondation SÉTHY se traduisent par des gains importants au niveau de la biodiversité », d'ajouter M. Denis Mercier, directeur général de la Fondation.

Depuis 2014, la MRC supporte financièrement les actions de conservation des milieux naturels sur le territoire yamaskois menées par la Fondation SÉTHY. À ce jour, les efforts de conservation de la Fondation et de ses partenaires ont permis :

- De mobiliser plus de 125 propriétaires de la MRC à s'engager volontairement à la conservation de leurs boisés et milieux humides. Maintenant, une superficie de plus de 2 870 hectares bénéficie au minimum d'une déclaration d'intention à la protéger.
- De protéger à perpétuité des noyaux de conservation d'une superficie de 75 hectares par la création de nouvelles aires protégées.

Dans le contexte des changements climatiques, les milieux naturels sont des infrastructures vertes d'une grande importance, car ils rendent des services incontournables pour assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures. En renouvelant le partenariat avec la Fondation SÉTHY pour une troisième fois, la MRC reconnaît ainsi le travail essentiel et continu de cet organisme dans la protection de notre territoire.

– 30 –

Sources : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

Bernard Valiquette
Responsable des communications
Fondation SÉTHY
450 574-3623